

## PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Procès-verbal d'une séance régulière du comité consultatif en environnement de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le 25 mars 2024, à 19h au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0.

Sont présents : messieurs John Dalzell, Marc Chartrand et Michael Tinmouth ainsi que mesdames Stéphanie Duchesne, Ginette Grenier et Helen Morrison.

Est également présent : monsieur Mathieu Langlois, directeur du Service de l'environnement, ce dernier agissant à titre de personne ressource et secrétaire.

À 19h05, la présidente déclare la séance ouverte.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marc Chartrand, appuyé par John Dalzell et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 22 janvier 2024
3. Présentation du nouveau membre conseiller du CCE – John Dalzell
4. Demande de bénévolat pour la journée de l'arbre du 11 mai
5. Suivi des dernières recommandations du CCE au conseil
6. Mandat 3 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (affichage droits de passage)
7. Mandat 5 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (liste de critères décisionnels pour frais de parcs)
8. Mandat 6 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (implantation de cases de stationnements incitatifs – projet CRE Laurentides)
9. Mandat 4 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (encadrement environnemental des projets de lotissement)
10. Varia – Proposition d'activités de sensibilisation en lien avec le jardin de monarques
11. Dépôt de documents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2. Adoption du procès-verbal du 22 janvier 2024

Il est proposé par Stéphanie Duchesne, appuyé par Michael Tinmouth et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement du 22 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. Présentation du nouveau membre conseiller du CCE – John Dalzell

M. John Dalzell, nouveau membre conseiller du CCE, se présente aux membres présents du CCE.

### 4. Demande de bénévolat pour la journée de l'arbre du 11 mai

Le secrétaire mentionne que la journée de l'arbre aura lieu le 11 mai prochain. L'activité de distribution des arbres sera située au Parc Henri-Piette tandis que le compost sera disponible au bout du chemin des Martinets, juste derrière le terrain de baseball. L'aide des bénévoles est toujours très apprécié lors de cet événement et le secrétaire en fait la demande auprès des membres du CCE. Mme Helen Morrison et M. Michael Tinmouth se portent volontaires pour aider à la préparation des arbres et lors de l'évènement. Mme Stéphanie Duchesne et M. John Dalzell pourraient également participer au besoin. Le secrétaire est responsable de la coordination de l'évènement et transmettra les informations nécessaires aux bénévoles par courriel en temps opportuns.

Les membres du CCE rappel de ne pas oublier de mentionner la possibilité de faire un don en argent au fonds environnemental dans la promotion de l'évènement. Le secrétaire communiquera l'information à l'agente en communication de la Municipalité.

**5. Suivi des dernières recommandations du CCE au conseil**

Le secrétaire a transmis au préalable les deux résolutions du conseil municipal en lien avec les activités du CCE lors du conseil du 12 février, soient les résolutions 8135-02-24 et 8125-02-24. Les membres du CCE en ont pris connaissance.

M. Chartrand mentionne qu'un suivi des travaux de réalisation du mandat sur le projet de protection et d'intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire serait bénéfique. Le secrétaire indique qu'un suivi sera fait auprès des membres du CCE.

**6. Mandat 3 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (affichages droits de passage)**

Les membres du CCE organisent leur réflexion autour de trois situations de l'affichage des droits de passage et des accès à l'eau de la Municipalité, soient les affiches sur droits de passage privé, sur les accès publics non contrôlés ainsi que sur les accès publics contrôlés. Les recommandations seront donc scindées selon ces trois situations d'affichage.

Affichage sur droit de passage privé : Après discussion, les membres du CCE recommandent en premier lieu de sonder, via les membres de l'ABVLACS, si des problématiques d'augmentation de l'achalandage des droits de passage privés ont entre autres été dénotés depuis le projet d'affichage. Cette problématique serait à la base du mandat octroyé au CCE et l'information obtenu permettrait de mieux évaluer l'ampleur de cette dernière. Le secrétaire communiquera avec la présidente d'ABVLACS à cette fin.

D'autres part, les membres du CCE recommandent de ne pas faire enlever ou modifier les affiches dans l'état actuel des faits. Néanmoins, il serait pertinent de recommander aux propriétaires des droits de passage de relocaliser plus en retrait, les affiches situées trop près des voies routières afin qu'elles soient moins visibles à partir des chemins.

Accès publics contrôlés. Ce type d'accès fait référence à un accès public aménagé, réglementé et surveillé par la Municipalité. Deux accès de ce type sont actuellement présents sur le territoire, soit le parc de l'Île Irénée Benoit et la plage du lac Loïselle lors des activités du camp de jour. Pour ces types d'accès, les membres du CCE recommandent que les affiches actuelles soient modifiées selon les modalités suivantes :

- Indication claire des heures d'ouverture de l'accès ou de tout autres considérations temporelles applicables selon le cas. À titre d'exemple, l'affiche d'entrée à l'Île Irénée Benoit ne mentionne que les heures d'ouverture du parc mais omet d'indiquer les heures limites de location des embarcations. Il est donc recommandé de modifier cette affiche en ce sens.
- Favoriser les pictogrammes plutôt que le texte sur les affiches. Ceci aide à la compréhension rapide des comportements souhaités et des interdictions applicables. En ce sens, l'affiche de l'Île Irénée Benoit devrait être modifiée car elle comporte beaucoup de textes associés à des numéros de règlements.

Accès publics non contrôlés : Les membres du CCE recommandent que les affiches actuelles présentent sur les accès publics non contrôlés devraient être modifiées. Principalement, le choix des pictogrammes pourrait être revu afin de préciser les comportements désirés. En ce sens, les modifications suivantes sont recommandées :

- Retirer le pictogramme de vapotage et le remplacer par un pictogramme d'interdiction de jeter des débris ou matières résiduelles dans la nature.
- Changer le pictogramme du chevreuil par un oiseau pour indiquer de ne pas nourrir la faune aviaire qui est plus susceptible de contaminer le plan d'eau en question.
- Ajouter un pictogramme d'interdiction de feu et de faire du bruit excessif.
- Il est recommandé d'interdire les embarcations sur ces accès et de l'indiquer sur l'affiche.
- Pour ces types d'affiches, il est recommandé de localiser l'affiche plus en retrait du chemin. Ceci diminuerait la visibilité de l'accès non contrôlé.

**7. Mandat 5 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (liste de critères décisionnels pour frais de parcs)**

Les membres du CCE vont établir une liste de critères environnementaux décisionnels pour encadrer le choix de frais de parc à privilégier dans le cadre des nouveaux lotissements. Le tout sera présenté sous forme d'un arbre décisionnel, le cas-échéant. Le temps à la présente séance du CCE étant écoulé, ce sujet sera discuté plus en détail lors de la prochaine séance.

- 8. Mandat 6 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (implantation de cases de stationnement incitatif – projet CRE Laurentides)** Le secrétaire a fourni au préalable une fiche projet explicatif ainsi que l'information sur le projet de réseau de stationnement incitatif du CRE Laurentides.  
Les membres du CCE recommandent que la Municipalité puisse prendre part à la phase 3 du projet du CRE Laurentides par la mise en place de deux cases de stationnement incitatifs dans un stationnement préférablement situé au cœur de la Municipalité.
- 9. Mandat 4 accordé au CCE – résolution 7995-10-23 (Encadrement environnemental des projets de lotissement)** Le temps de la séance étant écoulé, ce sujet sera débüté lors de la prochaine séance du CCE.
- 10.1 Varia – Jardin des monarques** Un retour est fait sur le projet d'implantation du jardin des monarques prévu cet été à proximité de la bibliothèque. Me Chartrand propose de bonifier l'activité de l'implantation du jardin des monarques en offrant une formation gratuite portant sur des conseils pratiques pour la mise en place d'un tel jardin chez les citoyen.nes. Les membres du CCE appuient cette proposition.  
Le secrétaire devra d'abord vérifier auprès de Mme Sylvie Fortin, représentante de la Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost si cette activité peut être réalisée et si oui, sous quelles conditions.
- 10.2 Varia – date de la prochaine séance du CCE** Le secrétaire indique qu'il ne pourra assister à la prochaine séance du CCE prévue le 27 mai prochain. Les membres du CCE reportent la prochaine séance au 3 juin prochain.
- 11. Dépôt de documents** Aucun document déposé.
- 12. Levée de la séance** La présidente déclare la séance levée à 22 :10, proposé par Stéphanie Duchesne et secondé par Michael Tinmouth.

Ginette Grenier  
Présidente

Mathieu Langlois  
Directeur du Service de l'environnement